

le 1er avril le prix régulier \$1.00 par année, est de
Coopérative Fédérée de

VINCIALE

1900

\$ 5,000,000.00
\$ 4,500,000.00
\$40,646,000.00

onifiés à son département
ars, ces messieurs exami-
avec tels dépit.
s actionnaires lors de sa
es directeurs.

tion
S LAPORTE

ral
U

Censeurs

EAU

de Québec

ces de Québec, d'Ontario
e-Edouard.

TEUR PLUS A L'AISE"



U SOL
ITE

Une grandeur
pour chaque ferme

Les épandeurs d'engrais McCormick ou Deering sont fabriqués dans trois différentes grandeurs: No. 6 très grands pour trois chevaux; No. 5, moyen pour trois chevaux; No. 8, petit pour deux chevaux. Le No. 8 a une capacité de 50 minutes, est très en vogue dans les provinces de l'Est du Canada. Il est compact, de tire légère et de dimensions convenant très bien à la moyenne des fermes de l'Est du Canada. Avec rouleau en spirale pour distribuer le fumier au-delà de la largeur des roues.

COMPANY

ANADA

S
DEERING

ADMINISTRATION ET PUBLIQUER
Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité
de Québec..... 1.00
Cité de Québec et pays
étrangers..... 1.50
Pour les Sociétaires de
la Coopérative Fédé-
rée de Québec..... 75c.

Tarif des annonces 10c. la ligne
Annonces classifiées 25 mots, 50
sous par insertion, plus un sous
par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum 50 sous

Pour abonnement et annon-
ces écrire au "Bulletin de la
Ferme" Limitée, 111 Côte de
la Montagne, (Edifice Morin),
Québec. Case postale 129—
Tél. 2-4207.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Volume XIII

QUÉBEC, LE 23 AVRIL 1925

Numéro 17

Concours de fabrication

La Coopérative Fédérée de Québec invite les fabricants de beurre et de fromage à participer à la "COURSE A LA PERFECTION".

Nous venons prier tous les fabricants de beurre et de fromage de la province de bien vouloir participer au concours nouveau genre que la COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC organise, cette année, sous la forme d'une Course à la perfection dans la fabrication du beurre et du fromage.

Les fabricants en retireront de grands avantages, et les cultivateurs profiteront également du soin qu'ils mettront à fabriquer le meilleur beurre et le meilleur fromage possible.

Gagnez un prix, chaque semaine, durant toute la saison

Nous avons décidé d'accorder de nombreux prix toutes les semaines, du 15 mai jusqu'au 15 octobre 1925. La distribution en sera faite à la fin de la saison.

Voici les prix que nous accorderons aux fabricants pour chacune de leurs expéditions de beurre et de fromage durant la saison, pourvu que la classification atteigne 92.5 points et plus selon l'échelle suivante:

Beurre pasteurisé ou non pasteurisé

94 points et plus donneront droit à une prime de .06 la boîte
92.5 à 94 points donneront droit à une prime de .04 la boîte

Fromage blanc ou coloré

94 points et plus donneront droit à une prime de .08 la boîte
92.5 à 94 points donneront droit à une prime de .05 la boîte

Un exemple

Une fabrique expédie à la Coopérative Fédérée 40 boîtes de fromage que les inspecteurs du gouvernement fédéral classifient à 94 points; le fabricant a droit à une prime de 8 sous par boîte, soit \$3.20. S'il persévère ainsi pendant cinq mois, il aura amassé des primes pour une valeur de plus de \$60.00, et son attention sera récompensée non seulement par cette prime, mais aussi du fait qu'il aura contribué à obtenir la bonne renommée mondiale pour les produits laitiers de sa province.

C'est donc le temps de mettre à profit les avantages exceptionnels que la Coopérative vous offre grâce à ses rapports éducationnels soigneusement préparés, si vous voulez profiter de cette aubaine. Les efforts et les démarches que les inspecteurs multiplient auprès de vous pour activer une meilleure production vous seront également d'un grand secours.

CONDITIONS DU CONCOURS

Les prix seront donnés selon les points obtenus pour chaque expédition de chacun des concurrents. Ce sont les classificateurs du gouvernement fédéral qui déterminent ces points, et nous n'avons rien à y voir. Ce sont des juges impartiaux et fort expérimentés en la matière.

Après chaque expédition, le fabricant reçoit, des classificateurs, une copie de la classification qui indique le degré de perfection de son beurre ou de son fromage; tout de suite, il est en état de se rendre compte du montant de la prime qui lui revient pour chacune de ses expéditions.

RÉDACTION ET
COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.

La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Case postale 129 Haute-Ville, Québec.

Nos engagements

La COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC s'engage :

- 1—A obtenir, comme par le passé, le plus haut prix du marché pour le beurre et le fromage qui lui seront expédiés;
- 2—A multiplier ses démarches pour répandre nos produits laitiers dans les pays étrangers;
- 3—A garantir à toutes les beurreries, qui fabriqueront au moins 25 boîtes de beurre pasteurisé par semaine, et qui lui confieront la vente de leurs produits, que leur beurre pasteurisé rapportera un sou de plus la livre que le beurre No 1 non pasteurisé, (ce sou supplémentaire sera payé pendant toute la durée de la fabrication, du 1er mai au 1er novembre 1925).

But du concours

Nous désirons avant tout le progrès de la classe agricole et le développement de l'industrie laitière dans notre Province.

Les concours tendent surtout à stimuler les fabricants, à améliorer constamment leur fabrication de beurre et de fromage.

Un autre avantage, c'est d'assurer de plus en plus une production uniforme de beurre et de fromage, ce qui facilite les exportations et nous aide à obtenir de meilleurs prix.

Fabricants! Vous laisserez-vous encore dire, à la fin de cette saison, que la province-sœur, Ontario, a produit 89% de fromage No 1, tandis que Québec en produisait seulement 75%!

Nous vous savons assez fiers de votre titre de fabricants, et suffisamment ambitieux d'assurer le bien-être de vos patrons, pour que vous tentiez un effort suprême, cette année, afin de nous procurer l'honneur de proclamer, l'automne prochain: "La moyenne du fromage No 1, de la province de Québec, est la plus élevée de toutes les provinces du Dominion"; cet honneur reviendra aux fabricants—qui sont les gardiens de notre industrie laitière—et qui ont à cœur la renommée de leur fromage.

Voilà le but de notre "Course à la Perfection"

Tous les fabricants de beurre et de fromage de la Province sont conviés à ce concours appelé: "Course à la perfection". C'est un devoir pour eux et pour leurs patrons d'y prendre une part active; l'intérêt même de la classe agricole et le bon renom de nos produits laitiers à l'étranger sont en jeu.



M. Adélard Joyal

Deux autres à l'honneur

M. ADELARD JOYAL, du village de St-Rosaire, comté d'Arthabaska, est l'un des heureux gagnants des prix offerts par la Coopérative Fédérée de Québec à son concours de fabrication de beurre non pasteurisé—saison 1924.

M. ELISEE SEGUIN, Côte St-Pierre, comté de Papineau, dont nous n'avons pu, malheureusement, nous procurer la photographie, est également l'un des vainqueurs dans le même concours.

23

23

23